



COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Présents : MM. Loïc BELAY, Gérard BLAIS, Jean-Joseph DOUET, Sébastien FORGET, Patrick GALIVEL, Michel HAMON, André LEMAITRE, Michel PASSELANDE, Pierre PITON, Jean-Joseph PINARD, Dominique PLOTEAU.

MME : Claudine GRAINDORGE, Céline LALLOUÉ, Monique LEGENDRE, Marie-Josèphe LEMAITRE, Sylvie ROUL, Hélène SIMON.

Excusé : /

Absent : /

Approbation du compte rendu de la réunion du 2 décembre 2010.

Le Conseil Municipal, réuni le 13 janvier 2011 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Réhabilitation Maison de Pays et Halle du Fourneau :

- autorise Mr le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre à passer avec le Cabinet Ménard pour un montant de 38 840.47 € HT.

Enquête publique – installations classées :

- donne un avis favorable à la demande d'autorisation de procéder à la mise à jour du plan d'épandage de l'élevage porcin de l'EARL des Merisiers 35- Rannée. Ce plan d'épandage concerne des terres situées sur la commune de Moisson.

Questions diverses :

- Construction vestiaires. Le Maire fait part de l'état d'avancement des travaux.
- Réhabilitation Maison de Pays et Halle du Fourneau : Mr le Maire informe le conseil municipal du dépôt de la déclaration de travaux ce jour. L'ouverture des plis marchés aura lieu le 24 janvier 2011.
Il donne lecture d'un courrier du Cabinet Ménard faisant part de la décision prise par le Cabinet Ménard et le contrôleur technique de supprimer pour des raisons de sécurité la paroi en verre prévue le long du mur de soutènement dans la halle du Fourneau.
- Transports scolaires : proposition d'un arrêt des cars – Rue de la Gare pour la rentrée scolaire 2011/2012.
- Extension de la bibliothèque : Mr le Maire fait part d'une réclamation formulée par l'association Tradition et Environnement sur la hauteur de l'extension qui masquera la vue sur le prieuré.
- Terrain Lucas : contacts pris avec le notaire et le géomètre.
- Propriété Dugué : estimation des domaines : 92 000 €

Fait à Moisson-la-Rivière, le 20 janvier 2011
Le Maire



COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Présents : MM. Loïc BELAY, Jean-Joseph DOUET, Sébastien FORGET, Patrick GALIVEL, Michel HAMON, André LEMAITRE, Michel PASSELANDE, Pierre PITON, Jean-Joseph PINARD, Dominique PLOTEAU.

MME : Claudine GRAINDORGE, Céline LALLOUÉ, Monique LEGENDRE, Marie-Josèphe LEMAITRE, Hélène SIMON.

Excusé : M. Gérard BLAIS, Mme Sylvie ROUL

Absent : /

Approbation du compte rendu de la réunion du 13 janvier 2011.

Le Conseil Municipal, réuni le 10 Février 2011 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Affaires scolaires :

- Validation du coût d'un élève école publique – Année 2010 :

➤ Valide le coût moyen de fonctionnement d'un élève de l'école publique pour l'année 2010, soit 491.35 €

➤ Fixe le montant de la participation communale aux dépenses de fonctionnement de l'école privée à 491.35 € par élève conformément au contrat d'association.

➤ Valide le coût des fournitures scolaires d'un élève de l'école publique pour l'année 2010, soit 36 €

➤ Fixe le montant de la subvention pour fournitures scolaires année 2011/2012 à 36€

➤ Fixe le montant de la participation des communes extérieures ayant des enfants scolarisés à l'école publique à 527.35 € (491.35 €+ 36 €)

- Animations extrascolaires :

➤ Maintient à 12 € par élève et par an le montant de la subvention à verser pour animations extrascolaires

- décide de verser à l'OGEC de Châteaubriant le montant de la participation aux dépenses de fonctionnement d'une classe CLIS pour un élève année 2010/2011

Réhabilitation Maison de Pays et Halle du Fourneau :

- autorise le Maire à signer les marchés à passer avec les entreprises suivantes :

LOTS	ENTREPRISES PROPOSES	OFFRES MONTANTS HT	OPTIONS A RETENIR
GROS-ŒUVRE	LANDRON - VRITZ	56 992.40 €	
CHARPENTE - MENUISERIES	DELAUNAY - ERBRAY	60 087.53 €	4 846.56 €
COUVERTURE - BARDAGE	DELAUNAY - ERBRAY	5 498.80 €	
ELECTRICITE - PLOMBERIE	DAVID - ERBRAY	59 200.00 €	
PEINTURE	PLANCHENAUULT - CHATEAUBRIANT	6 678.13 €	
PLAFONDS SUSPENDUS	A P M - ST JEAN DE LINIERES	37 421.59 €	
		225 878.45 €	4 846.56 €

**MAIRIE
DE
MOISDON-LA-RIVIÈRE**

Loire-Atlantique
Tél: 02.40.07.61.07
Fax: 02.40.07.23.05



**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MARS 2011**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Présents : MM. Loïc BELAY, Gérard BLAIS, Jean-Joseph DOUET, Sébastien FORGET, Patrick GALIVEL, Michel HAMON, André LEMAITRE, Michel PASSELANDE, J. Joseph PINARD, Dominique PLOTEAU, Pierre PITON

MME : Claudine GRAINDORGE, Céline LALLOUÉ, Monique LEGENDRE, Marie-Josèphe LEMAITRE, Sylvie ROUL.

Excusé : Hélène SIMON

Absent: /

Approbation du compte rendu de la réunion du 10 Février 2011.

Le Conseil Municipal, réuni le 24 mars 2011 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Compte de Gestion- Année 2010.

- approuve l'ensemble des comptes de gestion dressés par le Receveur

Compte Administratif –Année 2010.

- approuve le compte administratif du budget assainissement

<u>Section exploitation</u>	<u>Section investissement</u>
dépenses : 31 055.92 €	dépenses : 28 483.06 €
recettes : 51 163.46 €	recettes : 45 759.65 €

Excédent global : 37 384.14 €

- affecte le résultat de clôture de la section d'exploitation soit 66 680.66 € :

- ♦ 60 000,00 € art 1068- Section d'investissement
- ♦ 6 680.66 € art 002 – Section de fonctionnement

- approuve le compte administratif du budget de la commune

<u>Section exploitation</u>	<u>Section investissement</u>
dépenses : 1 252 182.35 €	dépenses : 509 406.63 €
recettes : 1 472 214.61 €	recettes : 453 662.64 €

Excédent global : 164 288.27 €

- approuve le résultat de clôture de la section d'exploitation soit 223 343.35 € :

- ♦ 220 000,00 € art 1068- Section d'investissement
- ♦ 3 343.35 € art 002 – Section de fonctionnement

Budget 2011

-vote le budget 2011 du Service Assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

- ♦ section de fonctionnement : 54 767.00 €
- ♦ section d'investissement : 192 729.00 €

- vote le budget 2011 de la commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

- ♦section de fonctionnement : 1 279 390.00 €

- ♦section d'investissement : 1 414 045.00 €
- décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2011 :
 - ♦ Taxe d'habitation : 13.30 %
 - ♦ Taxe foncière propriété bâtie : 12.60 %
 - ♦ Taxe foncière propriété non bâtie : 43.51 %

Subvention année 2011

- vote les subventions suivantes :

Société Courses Erbray-Moisdon	315,00 €
Office Cantonal des Sports	583,00 €
Asst Maintien à Domicile PA	117,00 €
Tradition et Environnement	500,00 €
Instance de Gérontologie	194,00 €
Amicale Laique (USEP)	473,00 €
Asst Pêche Loisirs-Ecole Pêche	52,00 €
CAUE	80,00 €
ADAPEI Châteaubriant	63,00 €
Judo Club la Meilleraye	70,00 €
Asst Sportive EDDMM	1 500,00 €
Asst Sportive Moisdon Basket	850,00 €
Amis de la Forge	550,00 €
Comité des Fêtes	1 650,00 €
Brème du Don	500,00 €
Amicale des sapeurs pompiers	653,00 €
Famille Rurale	150,00 €
Fondation du Patrimoine	100,00 €
CCAS Moisdon	4645,00 €

Travaux de voirie –

↳ Enduits d'usure

- Autorise le Maire à signer le marché à passer avec l'Entreprise HERVE 44-JUIGNE pour les travaux d'enduits d'usure s'élevant à la somme de 52 601.60 € HT

↳ Réserve d'eau – Terrain de football

- Autorise le Maire à signer le marché à passer avec l'Entreprise ATSM 44-TEILLE pour la réalisation d'une réserve d'eau s'élevant à la somme de 23 507.20 € HT

↳ Réfection pont – La Barre

- Autorise le Maire à signer le marché à passer avec l'Entreprise FROC 35-MONTREUIL DES LANDES pour la fourniture d'un cadre de pont s'élevant à la somme de 6 352.50 € HT

Acquisition matériel informatique mairie

- Décide l'acquisition de nouveaux postes informatiques pour le secrétariat pour la somme de 4 732.00 € HT, auprès de JVS MAIRISTEM
- Décide de renouveler le contrat de maintenance informatique auprès de JVS Mairistem pour une durée de 3 ans.

Acquisition de matériel divers

- accepte le devis présenté par la Ste C.F.C. 44-VAY concernant la fourniture d'une armoire froide pour les vestiaires : 2 400.00 € HT
- accepte la proposition présentée par la Ste AUNETTE 44-VILLEPOT concernant la fourniture et la pose de porte manteaux dans les vestiaires : 7 898.00 € HT, sous réserve de validation des échantillons
- accepte le devis présenté par l'entreprise DIAIS 44-CHATEAUBRIANT concernant la modification du système d'arrosage au terrain de football : 3 281.00 € HT
- accepte le devis présenté par Florent FOURNY concernant la rénovation des volets 16 Rue du Pont Neuf : 1 965.60 € HT

Travaux éclairage public

- accepte le devis présenté par le SYDELA concernant le remplacement des candélabres Rue du Pré Vert : 1 277.16 €
- accepte le devis présenté par le SYDELA concernant le remplacement des candélabres Rue du Brévent : 4 851.47 €

Modification de PLU

- Décide d'ajouter une modification de zonage à la procédure de modification du règlement du Plan Local d'Urbanisme

Droit de préemption Urbain

- décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle cadastrée Section AC n°87 – 5 place de l'église
- décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle cadastrée Section YI n°129 – Le Pas Hervé

Questions diverses

- émet un avis favorable sur le dossier du parc éolien du Petit-Auverné

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 25 mars 2011
Le Maire,

**MAIRIE
DE
MOISDON-LA-RIVIÈRE**

Loire-Atlantique

Tél : 02.40.07.61.07

Fax : 02.40.07.23.05



**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 MAI 2011**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Présents : MM. Loïc BELAY, Gérard BLAIS, Jean-Joseph DOUET, Sébastien FORGET, Patrick GALIVEL, Michel HAMON, André LEMAITRE, Michel PASSELANDE, J. Joseph PINARD, Dominique PLOTEAU, Pierre PITON

MME : Claudine GRAINDORGE, Céline LALLOUÉ, Monique LEGENDRE, Marie-Josèphe LEMAITRE, Sylvie ROUL.

Excusé : Hélène SIMON

Absent : /

Approbation du compte rendu de la réunion du 24 mars 2011.

Le Conseil Municipal, réuni le 5 mai 2011 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Révision des loyers.

- fixe le montant du loyer SITC à 478 € par mois à compter du 1^{er} juillet 2011.
- fixe le montant du loyer SAUR, Rue du Camp, à 290 € par mois à compter du 1^{er} juin 2011.
- fixe le montant du loyer 16 Rue du Pont Neuf, à 1 313.50 € par mois à compter du 1^{er} juin 2011.

Indemnité gardiennage église.

- décide de verser l'indemnité à taux plein soit 474.22 € à compter du 1^{er} janvier 2011.

Participation transports scolaires Année 2011/2012

- maintient le montant de la participation communale à 80 € par élève et par an pour les élèves du primaire et de la maternelle, privé ou public, et pour les élèves fréquentant des établissements d'enseignement primaires spécialisés.

Tarifs accueil périscolaire Année 2011/2012

- Vote les nouveaux tarifs pour la rentrée scolaire 2011/2012

Tranche	Carte de 10 heures	Prestation horaire
Tranche 1 QF inférieur à 400 €	7.70 €	0.77 €
Tranche 2 QF entre 400 € et 650 €	8.80 €	0.88 €
Tranche 3 QF entre 651 € et 950 €	10.00€	1.00€
Tranche 4 QF entre 951 € et 1250 €	10.60 €	1.06 €
Tranche 5 QF supérieur à 1251	11.60 €	1.16 €

Tableau des effectifs

- décide de transformer 3 postes d'adjoint technique 1er classe, en 3 postes d'adjoint technique principal 2è classe à compter du 1^{er} juillet 2011

Budget assainissement- Décision modificative n°1.

- accepte la décision modificative du budget assainissement, réajustement de crédits pour le paiement d'une échéance d'emprunt.

Budget Commune – Décision modificative n°1

- accepte la décision modificative du budget assainissement, transfert de crédits entre article.

Etude globale aménagement du bourg – Choix du géomètre

- retient la proposition du Cabinet MAIORE, géomètre pour la réalisation du lever topographique

Travaux Prieuré-Plafonds

- décide de ne pas réaliser les travaux sur les plafonds

Affiliation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

- donne un avis favorable à l'affiliation du Syndicat pour l'Aménagement du Bassin Versant de l'Isac au Centre de Gestion de la FPT.

Droit de préemption Urbain

- Rue de Bel Air : décide de reporter sa décision avant la fin juin

Travaux réhabilitation La Forge-Travaux de menuiseries

- accepte l'avenant au lot Menuiseries pour la somme de 13 769.88 € HT
- décide d'effectuer un nettoyage des murs à la Halle du Fourneau

Terrain Rue du Camp

- donne son accord de principe sur l'achat du terrain situé Rue du Camp et appartenant à M. Michel LUCAS

**MAIRIE
DE
MOISDON-LA-RIVIÈRE**

Loire-Atlantique

Tél: 02.40.07.61.07

Fax: 02.40.07.23.05



**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JUIN 2011**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Présents : MM, Gérard BLAIS, Jean-Joseph DOUET, Sébastien FORGET, Patrick GALIVEL, Michel HAMON, André LEMAITRE, Michel PASSELANDE, J. Joseph PINARD, Dominique PLOTEAU

MME : Claudine GRAINDORGE, Marie-Josèphe LEMAITRE, Sylvie ROUL, Hélène SIMON.

Excusés : Loïc BELAY, Pierre PITON, Céline LALLOUÉ, Monique LEGENDRE,

Absent: /

Le Conseil Municipal, réuni le 17 juin 2011 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Désignation des délégués aux élections sénatoriales

Délégués titulaires :

- DOUET Jean-Joseph
- LEMAITRE André
- PINARD Jean-Joseph
- PLOTEAU Dominique
- LEGENDRE Monique

Délégués suppléants :

- HAMON Michel
- GALIVEL Patrick
- LEMAITRE Marie-Josèphe

Acquisition d'un bar réfrigéré Halle du Fourneau

Accepte la proposition présentée par la société Chauffage-froid-Climatisation (CFC) 44 VAY, concernant la fourniture d'un bar réfrigéré à installer dans la Halle du Fourneau : 2400 €

Implantation terrain multi-sport

Décide de mettre à la disposition de la Communauté de Commune du Castelbriantais le terrain situé entre les deux terrains de football, pour l'implantation d'un city-stade.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 20 juin 2011
Le Maire,

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Présents : MM. Loïc BELAY, Jean-Joseph DOUET, Sébastien FORGET, Patrick GALIVEL, Michel HAMON, André LEMAITRE, Michel PASSELANDE, J. Joseph PINARD, Dominique PLOTEAU,

MME : Claudine GRAINDORGE, Monique LEGENDRE, Marie-Josèphe LEMAITRE, Sylvie ROUL, Hélène SIMON

Excusé : Gérard BLAIS, Pierre PITON, Céline LALLOUÉ

Absent : /

Approbation du compte rendu de la réunion du 5 mai 2011, et de la réunion du 17 juin 2011.

Le Conseil Municipal, réuni le 5 juillet 2011 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Tableau des effectifs

- décide de modifier le tableau des effectifs, à compter du 1^{er} septembre 2011 :
 - augmentation du temps de travail pour deux postes d'adjoint technique 2^e classe, à temps non complet,
 - décide de transformer :
 - ↳ 1 poste d'adjoint administratif 2^e classe en 1 poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe,
 - ↳ Le poste de rédacteur chef, en poste d'attaché
 - de créer un poste supplémentaire d'adjoint technique 2^e classe, à temps complet

Avenant vestiaires

- autorise le Maire à signer l'avenant n°1 au lot maçonnerie pour un montant de 6 700.00 € HT,

Acquisition mobilier Halle du Fourneau et Maison de Pays

- autorise le Maire à signer le marché à passer avec PJF SERVICES 44-St Julien de Concelles, pour un montant de 37 693.90 € HT

Avenant réhabilitation « La Forge »

- autorise le Maire à signer l'avenant n°1 au lot Electricité pour un montant de 4 539.50 € HT

Acquisition d'un camion

- décide l'acquisition d'un camion neuf de marque CITROEN Jumper, pour un montant de 22 325.00 € HT

Travaux de voirie

- décide que le stationnement des véhicules sera interdit, de part et d'autre du carrefour des 4 vents :
 - Rue de Malabry sur une distance de 74.55 ml
 - Rue des Perrières sur une distance de 44 ml
 - Rue du Camp sur une distance d'environ 30 ml
- le conseil prend connaissance du courrier adressé par les habitants de la Rue des Prunelliers, une étude est menée et sera présentée aux personnes concernées

Réseau Ferré de France

- donne son accord pour engager le processus de suppression du passage à niveau situé aux Champs Ricous afin de lancer l'enquête commodo et incommodo

Restaurant scolaire

- fixe les tarifs pour la rentrée scolaire 2011/2012
 - repas permanents : 3.40 € - carte annuelle : 452.20 €
 - repas occasionnels : 3.80 €
 - repas adultes : 4.70 €
 - panier repas (en cas d'allergie) 1.50 €

Travaux ACPM

- accepte le devis présenté par l'ACPM pour la démolition d'une partie du mur du jardin du Prieuré : 920 €
- accepte le devis présenté par l'ACPM pour la démolition du mur du jardin du presbytère : 5 500 €

Cloche église

- accepte le devis présenté par les Ets LUSSAULT concernant le remplacement du battant de la cloche n°2 pour un montant de 1 152.00 € HT

Vente de terrain

- donne un accord de principe à la vente d'une partie de la parcelle de terrain située à la Forge et jouxtant la propriété de M. Peltier, au prix de 6 € le m²

Acquisition propriété 23 Rue de Bel Air

- décide l'acquisition de la propriété située 23 Rue de Bel Air

Aménagement du bourg – phase réalisation

- décide de solliciter le CAUE pour accompagner la Commune dans la phase réalisation

Lotissement

- décide de lancer une opération de lotissement communal sur un terrain situé Rue du Camp

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 7 juillet 2011

Le Maire,

**MAIRIE
DE
MOISDON-LA-RIVIÈRE**

Loire-Atlantique

Tél : 02.40.07.61.07

Fax : 02.40.07.23.05



**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 AOÛT 2011**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Présents : MM, Loïc BELAY, Gérard BLAIS, Sébastien FORGET, Patrick GALIVEL, Michel HAMON, André LEMAITRE, Michel PASSELANDE, J. Joseph PINARD, Pierre PITON, Dominique PLOTEAU.

MME : Claudine GRAINDORGE, Monique LEGENDRE, Marie-Josèphe LEMAITRE, Sylvie ROUL, Hélène SIMON.

Excusés : Jean-Joseph DOUET, Céline LALLOUÉ.

Absent : /

Approbation CR du 5 Juillet 2011.

Le Conseil Municipal, réuni le 25 Août 2011 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Révision loyer du Prieuré – Service de soins

Fixe à 504.82 € par mois le montant du loyer à compter du 1^{er} octobre 2011.

Travaux Halle du Fourneau

Accepte la participation financière à verser au SYDELA concernant l'alimentation électrique : 860,00 € et pour les réseaux téléphoniques 3180.65 €.

Modification statuts du SYDELA

Approuve le projet des nouveaux statuts à compter du 1^{er} janvier 2012.

Schéma départemental de coopération intercommunale

Donne un avis favorable au projet de schéma départemental

Droit de préemption Urbain

Décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur les parcelles situées :

- Le Pas Hervé : section YI n° 109
- 2 rue des Perrières : section AC n° 78 et AB n° 75
- Rue des Perrières : section AD n° 4

Rapport d'activités 2010

Prend connaissance des rapports d'activités : Assainissement et SIAEP.

Questions diverses

- Rue des Prunelliers : pose de panneaux « attention enfants ».
- Semaine internationale cyclotourisme 4-11 Août 2013 : donne un accord de principe, point d'accueil site des forges.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 31 Août 2011
Le Maire,

**MAIRIE
DE
MOISDON-LA-RIVIÈRE**

Loire-Atlantique

Tél : 02.40.07.61.07

Fax : 02.40.07.23.05



**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 OCTOBRE 2011**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Présents : MM, Loïc BELAY, Gérard BLAIS, Sébastien FORGET, Patrick GALIVEL, Michel HAMON, André LEMAITRE, Michel PASSELANDE, J. Joseph PINARD, Dominique PLOTEAU.

MME : Claudine GRAINDORGE, Céline LALLOUÉ, Monique LEGENDRE, Marie-Josèphe LEMAITRE, Sylvie ROUL, Hélène SIMON.

Excusés : Jean-Joseph DOUET.

Absent: Pierre PITON

Approbation du Compte Rendu du 25 août 2011.

Le Conseil Municipal, réuni le 6 octobre 2011 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Lotissement Rue du Camp

Décide de retenir le cabinet CATTANEO, géomètre-expert à Blain, pour réaliser la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du futur lotissement communal.

Redevance assainissement

Fixe à compter du 1^{er} janvier 2012, à 22 € HT par an le montant de la prime d'abonnement, et à 0.76 € HT par m3 d'eau facturé le montant de la surtaxe.

Affiliation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Donne un avis favorable à l'affiliation du Syndicat Mixte Aéroportuaire au Centre de Gestion la Fonction Publique Territoriale.

Droit de préemption Urbain

Décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur les parcelles cadastrées :

- Section AE n° 162, 17 rue de Malabry
- Section AC n° 154, n°155, n°157, 5 rue d'Aval
- Section AC n° 152, 8 rue des Perrières
- Section AE n° 9.10.11.14, 20 rue d'Aval
- Section AB n° 75, rue d'Entre-les-Murs

Rapport d'activités 2010

-Prend connaissance du rapport d'activités 2010 de la Communauté de Communes du Castelbriantais présenté par Mr ADNOT, directeur, et de Mr HOUIZOT, directeur adjoint.

- Prend connaissance du rapport d'activités présenté par le SIVOM du canton de Moisson-la-Rivière.

- Prend connaissance du rapport d'activités présenté par le Syndicat du Don.

- Prend connaissance du rapport d'activités présenté par le SYDELA

Fait à Moisson-la-Rivière, le 12 octobre 2011

Le Maire,



COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Présents : MM, Loïc BELAY, Gérard BLAIS, Jean-Joseph DOUET, Sébastien FORGET, Patrick GALIVEL, Michel HAMON, André LEMAITRE, Michel PASSELANDE, J. Joseph PINARD, Pierre PITON, Dominique PLOTEAU.

MME : Claudine GRAINDORGE, Céline LALLOUÉ, Monique LEGENDRE, Marie-Josèphe LEMAITRE, Sylvie ROUL.

Excusés : Hélène SIMON.

Absent : /

Approbation du Compte Rendu du 6 octobre 2011.

Le Conseil Municipal, réuni le 17 novembre 2011 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Révision tarifs communaux année 2012 :

- Décide de la révision des tarifs communaux applicables au 1er janvier 2012, à savoir :

- Immeuble
- 8 rue d'Entre-les-Murs ⇒ 317 €
 - Prieuré- Orthophoniste ⇒ 247.92 €
 - PMI- 12 rue d'Aval ⇒ 361.56 €

Salle Saint-Louis :

	du 16/04 au 14/10		du 15/10 au 15/04		Caution
location hall	114 €		121 €		124 €
	<i>1^{ère} séance</i>	<i>suivantes</i>	<i>1^{ère} séance</i>	<i>suivantes</i>	
location salle + hall + sono scène	362 €	182 €	407 €	203 €	354 €
location salle + hall + sono scène + régie	407 €	203 €	454 €	226 €	593 €
Répétitions	61 €		84 €		124 €
Frais de nettoyage	124 €				

Association Moisdonnaise	1 ^{ère} séance gratuite	Séance suivante : 64 € par séance
--------------------------	----------------------------------	--------------------------------------

Salle Polyvalente :

	du 16/04 au 14/10	du 15/10 au 15/04	Caution
Vins d'honneur	79,00 €	97,00 €	124 €
Rassemblement obsèques	40,00 €	49,00 €	124 €
Repas :			
Petite Salle	79,00 €	97,00 €	124 €
Les 2 salles	147,00 €	162,00 €	124 €
Frais de nettoyage	124 €		
Verre cassé	1 € l'unité		

Tarifs cimetièrre :

TERRAIN de 2 m² :

- ↳ concession pour 30 ans : 108 €
- ↳ concession pour 50 ans : 205 €

COLUMBARIUM :

- ↳ concession pour 15 ans : 457 €
- ↳ concession pour 30 ans : 805 €
- ↳ concession pour 50 ans : 1165 €

CAVURNES :

- ↳ concession pour 15 ans : 46 €
- ↳ concession pour 30 ans : 83 €
- ↳ concession pour 50 ans : 119 €

Droit de place :

- 8 € par jour et par véhicule, pour les ventes effectuées régulièrement (au moins une fois par semaine) sans électricité
- 12 € par jour et par véhicule, pour les ventes effectuées régulièrement (au moins une fois par semaine) avec électricité
- 32 € par jour et par véhicule, pour les ventes effectuées occasionnellement.

Taxe d'aménagement :

- Institue sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 1%.
- Décide d'exonérer les locaux à usage industriel, ainsi que les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m²

Tableaux des effectifs :

- Augmentation du temps de travail d'un adjoint technique 2^e classe 19h14 par semaine, à compter du 1^{er} décembre 2011.
- Décide de créer un emploi aidé (CAE) à raison de 20h semaine pour le service de restauration et l'accueil périscolaire.

Maintenance ascenseur – Salle Saint Louis :

- Retient la proposition de Régional Ascenseur – Nantes pour le montant de 980,00 € HT par an.

Achat terrain rue du Camp :

- Donne son accord définitif à l'achat de 3353 m² de terrain rue du Camp au prix de 4.50 € le m²

Emprunt relais TVA :

- Décide la réalisation d'un prêt relais TVA de 150 000 €

Devis SYDELA :

- Accepte la participation financière à verser au SYDELA concernant les travaux d'éclairage public du parking de la Forge : 5 363.15 € TTC
- Accepte la participation financière à verser au SYDELA concernant les travaux d'éclairage public parking du Prieuré : 6 618.94 € TTC
-

Effacement des réseaux : Rue de Bel Air et Rue des Perrières :

- Décide de réaliser l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques Rue de Bel Air et Rue des Perrières.

Avenant travaux Halle du Fourneau :

- Autorise le Maire à signer les avenants à passer pour les travaux en plus et en moins Halle du Fourneau : 15 800.88 HT

Vestiaires porte-cintres :

- Décide l'acquisition de 2 vestiaires porte-cintres pour la Halle du Fourneau, auprès des Ets CORBIN

Droit de Prémption Urbain :

- Décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur les parcelles cadastrées :
 - o Rue d'entre les Murs section AB n°72
 - o Rue du Courtil, section AB n°92
 - o 12 Rue du Pont Neuf, section AC n°103
 - o 3 Rue du Pont Neuf section AB n°47

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 25 novembre 2011
Le Maire,



COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Présents : MM, Loïc BELAY, Gérard BLAIS, Jean-Joseph DOUET, Sébastien FORGET, Patrick GALIVEL, Michel HAMON, André LEMAITRE, Michel PASSELANDE, J. Joseph PINARD, Pierre PITON, Dominique PLOTEAU.

MME : Claudine GRAINDORGE, Monique LEGENDRE, Marie-Josèphe LEMAITRE, Hélène SIMON.

Excusées : MME Céline LALLOUÉ, Sylvie ROUL.

Absent : /

Approbation du Compte Rendu du 17 novembre 2011.

Le Conseil Municipal, réuni le 15 décembre 2011 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Halle du Fourneau :

-Décide de mettre en place un règlement intérieur pour l'utilisation de la Halle du Fourneau et fixe les tarifs d'utilisation.

Maison de Pays :

-Sollicite auprès de la DRAC, une subvention pour la restauration de la Maison de Pays

Dénomination de rues :

-Décide de dénommer les rues des futurs lotissements :

- Lotissement « Clos de la Vallée du Don » : Impasse de la Vallée du Don
- Lotissement communal rue du Camp : Rue du Champ de Foire
- Lotissement des Lorientes : Rue des Lorientes

Devis SYDELA :

-Accepte la participation financière à verser au SYDELA concernant l'éclairage du passage du Prieuré : 5711.25 € TTC

Affaires scolaires :

-Décide de ne pas subventionner le transport en car des élèves de l'école publique pour des trajets piscine

Droit de préemption urbain :

-Décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur les parcelles cadastrées :

- ZA de Gravotel : section AA n°7
- Malabry : section AB n°231
- Malabry : section AB n°227.229
- 7 Rue de Bel Air : section AC n°98
- Rue des Ménardières : section ZK n°116

Rapport d'activités 2010 :

-Prend connaissance du rapport d'activités présenté par le SITC.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 19 décembre 2011
Le Maire,